

Langue, espace et processus de légitimation: la situation acadienne

Annette Boudreau

doi: 10.7359/792-2016-boud

Celui qui est trop fasciné par le “grand monde” de la politique est souvent enclin à oublier que même ce qui est grand a été petit, que pour chacun arrive l’heure de l’ascension ou du déclin, et que même pour les *minorités* arrive le moment de relever la tête. Mais un *petit peuple, qui doit se libérer du mépris ou de l’indifférence des grands* – de ceux qui peut-être ne le sont déjà plus pour très longtemps – doit se libérer de son propre complexe de *petitesse*, de son sentiment de devoir sans cesse rectifier ou effacer cette impression ou bien la changer de signe, pour s’en glorifier comme d’une *marque de distinction*.

Magris 1988
(c’est moi qui souligne)

ABSTRACT

À partir des œuvres de trois auteurs acadiens, Antonine Maillet, Herménégilde Chiasson et France Daigle, l’article vise à montrer comment les liens entre langue(s), espace et processus de légitimation sont indissociables en Acadie. Les différentes idéologies linguistiques présentes à des degrés divers dans les œuvres choisies illustrent le rôle joué par ces dernières dans la construction de l’identité acadienne. Les personnages de Maillet font un usage abondant de traits archaïques, montrant ainsi la filiation entre le français parlé en Acadie et celui parlé en France à l’époque de la colonisation, alors que ceux de Daigle mettent en scène un vernaculaire acadien nommé *chiac*, caractérisé le plus souvent par le mélange du français et de l’anglais. Dans les deux cas, la tentative de légitimation de traits longtemps stigmatisés est instrumentale dans la volonté de construire une identité acadienne dont la principale distinction serait le français parlé. Chiasson,

pour sa part, craint que l'accent placé sur ces particularités essentialise et exotise le peuple acadien en réduisant son existence à ces distinctions, ce qui lui dénie toute complexité sociale et politique.

Mots-clés: Acadie, espace, idéologies linguistiques, légitimité, minorités.

Walter Mignolo, littéraire et sémioticien argentin, s'interroge sur la construction des savoirs académiques hégémoniques (comment ils le deviennent, quelles sont les voix d'autorité qui les légitiment) et affirme "I am where I do and I am where I think" (Mignolo 2011, 29 et 159), déclarations qui plaident pour une prise en compte de la subjectivité ("I am") en lien avec le lieu de production de la connaissance. Le lieu n'est pas seulement un endroit où l'on habite mais bien un endroit politique et social qui construit l'individu et qui influe grandement sur sa façon de voir et d'habiter le monde. Cette prise en compte de la subjectivité du sujet est très présente en sociologie (Bourdieu 2004), en sociolinguistique critique (Heller 2002) et dans les études sur les représentations sociales – "la participation au monde et à l'intersubjectivité passe par le corps: il n'y a pas de pensée désincarnée" (Jodelet 2008, 39).

L'article se penche sur les textes/voix de trois écrivains acadiens – Antonine Mailet, Herménégilde Chiasson et France Daigle – qui, tous, à leur manière, décrivent l'espace qui les construit (et qu'ils construisent) et questionnent, à partir de là, les conditions qui président à leur existence/reconnaissance en tant que francophones habitant des espaces dominés par l'anglais. L'espace est ainsi envisagé comme lieu politique qui crée des frontières sociales et linguistiques, comme lieu de catégorisation (entre francophones et anglophones et entre différents locuteurs francophones qui habitent le même espace), et comme lieu de distinction ou de discrimination sociale lié aux pratiques linguistiques des locuteurs.

Pierre Bourdieu affirme que "la frontière, ce produit d'un acte juridique de délimitation, produit la différence culturelle autant qu'elle en est le produit" (Bourdieu 1980, 66). La conscience de la "différence", très aiguë dans l'esprit des trois écrivains sert de fil conducteur à plusieurs des textes choisis. Selon Bourdieu, "le discours régionaliste est un discours performatif, visant à imposer comme légitime une nouvelle définition des frontières et à faire connaître et reconnaître la région ainsi délimitée contre la définition dominante et méconnue comme telle, donc reconnue

et légitime, qui l’ignore” (ibid., 67), définition qui sied bien à l’espace acadien qui tente de se démarquer dans l’espace francophone. En effet, ces frontières, fabriquées en grande partie dans les discours, sont très présentes dans l’imaginaire des locuteurs des marges, ces derniers ayant toujours à se légitimer et à se libérer du complexe de petitesse.

La thématique des frontières dans l’espace francophone est au cœur de cet article, à savoir comment elles sont construites, selon quels intérêts et avec quelles conséquences pour les différents acteurs qui y vivent. J’examine donc les textes choisis dans la perspective d’une sociolinguistique qui se penche sur les différents lieux de production du discours qui donnent à voir la construction de ces frontières. Il va sans dire que la littérature constitue un lieu propice à l’étude de ces discours puisqu’elle porte les empreintes des lieux d’où elle émane.

1. LANGUE ET ESPACE

Même si à un espace donné ne correspond pas une langue, ni qu’à une langue ne correspond une culture, il reste que les individus vivent “quelque part” et que ce lieu a une incidence sur leurs pratiques linguistiques, de même que sur leur manière de les appréhender, de les évaluer et de se mesurer aux autres. L’espace est le lieu de différentes représentations culturelles et linguistiques, tant pour les gens qui y habitent, que pour ceux de l’extérieur. Les discours qui les construisent relèvent d’idéologies linguistiques et culturelles qui assignent à un groupe un nombre de caractéristiques sociales. Dans le domaine linguistique, ces caractéristiques (souvent d’ordre esthétiques – ils parlent bien ou mal –) servent à légitimer le droit ou la possibilité de ce groupe de faire partie ou de vouloir faire partie d’un groupe de locuteurs donnés.

Dès la fin du 19^e siècle, les dialectologues ont établi des liens étroits entre les dialectes ou variétés¹ et les lieux géographiques, ce qui suppose des frontières linguistiques et géographiques clairement délimitées. En sociolinguistique variationniste, William Labov a montré les liens entre les façons de parler dans certains lieux (à Harlem et à Martha’s Vineyard) et les facteurs sociaux reliés à la mise en retrait ou à la mise en scène de certains traits vernacularisés (Labov 1976); en effet, la diversité des manières de parler dans les différents lieux obéissent à des impératifs écono-

¹ C’est le terme variété qui est privilégié en Amérique du Nord.

miques et sociaux qui ne sont pas toujours visibles, comme l'ont montré les sociolinguistes Milroy et Milroy (2003). D'autres ont examiné le rapport entre espace, socialisation et phénomènes identitaires, et ont réitéré l'idée que l'identité linguistique était liée à une série de facteurs reflétant l'intégration ou non d'un individu dans un lieu donné (Johnstone 2011). D'autres encore ont montré les liens étroits entre espace, nationalisme et idéologies linguistiques (Lafont 1997; Heller 1999; Gal 2012), ces dernières étant souvent occultées et tenues pour acquises, même si elles sont au cœur de la construction de la différence et à la base de discriminations sociales qui passent inaperçues.

Les idéologies linguistiques influent sur les représentations linguistiques, celles-ci étant communément définies comme les idées, croyances, préjugés qui circulent sur les langues et sur leurs locuteurs (Boyer 1991); si elles sont facilement repérables par leurs contenus explicites sur les usages (telle personne parle de telle façon; le niveau baisse; l'anglais est une langue facile), les idéologies sont tenues pour "vraies" et rarement questionnées. Ainsi le français sera perçu comme la langue de la raison, l'anglais comme la langue des affaires, l'italien comme une langue chantante, etc., croyances qui ont toujours un effet dans la vie courante des citoyennes et des citoyens. Kathleen Riley, anthropologue, qui s'intéresse à la socialisation en lien avec les idéologies linguistiques, a réalisé des recherches dans la francophonie, terrain particulièrement riche pour étudier la relation entre les deux, parce que dit-elle, l'idéologie qui gouverne le français est l'une des plus puissantes au monde: "The French language ideology, being one of the most powerful and prevalent of language operating in the world today" (Riley 2014, 505), ce qu'avait déjà montré plusieurs sociolinguistes francophones (Francard 1993; Klinkenberg 2001). L'idéologie du standard (une seule variété légitime) est encore très forte dans les divers espaces francophones, ce qui rend les catégorisations sur la base de la langue fréquentes et ce qui explique la grande insécurité linguistique chez les francophones hors de France, insécurité linguistique très grande chez les Acadiens qui ont intériorisé des représentations négatives à l'égard de leur langue à travers les siècles en raisons de facteurs politiques (l'Acadie n'est pas un état), historiques (les Acadiens ont été déportés de leurs terres au 18^e siècle), et surtout en raison de discours médiatiques tenus sur leurs pratiques linguistiques. En effet, le français parlé en Acadie est caractérisé par l'usage d'archaïsmes, relativement valorisés parce qu'ils peuvent être rattachés à des pratiques tenues dans des régions de France au moment de la colonisation, et par l'usage d'emprunts à l'anglais, usage stigmatisé parce qu'il

symbolise l'assimilation et l'acculturation à la langue anglaise. Si beaucoup de francophones acadiens manifestent des sentiments d'insécurité linguistique, d'autres réagissent à l'idéologie du standard en adoptant une attitude de contre-légitimité linguistique et en mettant de l'avant les traits les plus stigmatisés de leur vernaculaire. Le vernaculaire le plus stigmatisé, marqué par le mélange d'archaïsmes et d'emprunts, appelé le chiac, est devenu dans certaines circonstances et dans certains lieux, un emblème identitaire défiant l'ordre établi. De plus, le fait qu'il porte un nom le différencie des franglais parlé ailleurs dans la francophonie et lui accorde un pouvoir symbolique qui fournit à ses locuteurs des stratégies pour contrer la domination exercée par les tenants de la langue légitime (Boudreau 2012a).

2. L'ACADIE

La notion d'espace en Acadie a toujours été problématique. En effet, l'Acadie des Maritimes ne correspond à aucun territoire bien circonscrit à l'intérieur de frontières nettement découpées; elle est dispersée dans les trois provinces maritimes du Canada, soit le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Près de 86% des locuteurs francophones des Maritimes habitent le Nouveau-Brunswick, où la proportion des locuteurs se déclarant de langue maternelle française s'élève à environ 31% de la population; en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, cette proportion s'élève à moins de 4%. Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue du Canada et en raison de ce statut, les francophones ont pu obtenir des droits constitutionnels importants. Les anglophones sont majoritaires dans les trois provinces. La langue française et la religion catholique ont joué le rôle de référents identitaires du début de la colonisation jusqu'aux années 1960. À partir des années 1960-1970, avec l'autonomisation et la laïcisation des institutions, le français est devenu l'élément identitaire par excellence.

L'Acadie qui nous intéresse ici est celle qui fait partie des représentations de trois écrivains dont les textes ont eu une résonance dans la population acadienne et ailleurs dans la francophonie, et qui sont directement reliés à notre propos sur *langue et espace* et sur les processus liés à la légitimation, cette légitimité dont il est question dans le texte de Maugris. Il s'agit d'Antonine Maillet, d'Herménégilde Chiasson et de France Daigle.

2.1. Antonine Maillet

Antonine Maillet demeure à ce jour la seule auteure canadienne à avoir remporté le prestigieux prix Goncourt. C'était en 1979 pour son roman *Pélagie-la-charrette*. En 1971, elle avait écrit *La Sagouine*, pièce qui met en scène une femme de ménage d'une soixantaine d'années, qui passe sa vie à nettoyer les maisons de personnes plus fortunées et qui, pendant qu'elle accomplit ses tâches, se pose des questions sur l'existence. Ses interrogations (sur l'injustice, l'espoir, la mort et la légitimité), se font dans sa langue à elle, dans ce que des linguistes appellent le français traditionnel acadien. L'auteur affirme, dans un entretien accordé à Lise Gauvin en 1977, que cette langue s'imposait, qu'elle signifiait un retour aux origines, un retour aux sources, démarche qui s'inscrit dans la tradition des peuples voulant se doter d'une langue singulière comme marque de distinction, et qui, la plupart du temps, misent sur les archaïsmes pour le faire. Cela explique qu'elle mette l'accent sur des expressions encore en usage en Acadie et dans certains coins de France, et surtout sur des expressions qui étaient courantes dans les milieux populaires en France au moment de la colonisation (Guiraud 1983; Gadet 2003). En outre, si l'accent sur le français acadien répond à un désir de distinction, il est aussi à examiner dans une volonté de mettre en scène une certaine "authenticité" reliée à la pureté imaginée d'une langue, élément particulièrement saillant chez Maillet.

Dans *Par derrière chez mon père*, paru un an avant *La Sagouine*, est posée la question identitaire en lien avec l'espace, à savoir comme exister comme francophone sans territoire à soi:

Un Acadien, qu'est-ce?

- C'est la même chose qu'un Québécois?
- Non, c'est pas la même chose.
- C'est un Canadien, alors?
- Non plus, pas tout à fait.
- Un Québécois est-il un Canadien?
- De moins en moins.
- Un Français?
- C'est difficile à dire.
- Alors un Acadien n'est ni français, ni canadien, ni québécois; il est quoi, au juste?
- Un Acadien [...].

Pour expliquer pourquoi l'Acadien n'est ni un Américain, ni un Québécois, ni un Français, Maillet met l'accent sur la langue:

– Je vais vous expliquer... Ou plutôt, je vais vous raconter. Vous savez, au pays, on a gardé assez longtemps la langue des temps anciens. Pas pour faire exprès, mais parce qu'on n'avait pas le choix. Quand on est tout seul durant deux siècles entre la mer et la forêt à parler ce français emporté de Touraine, et qu'on n'entend pas autre chose, et... et qu'on ne la trouve pas si mauvaise cette langue de Rabelais et de la Reine de Navarre: cette langue gonflée de grous mots qui vous sortent tout drouette des pigrouins, et vous ébarouissent, et vous graignent le gorgoton, et vous fouettent comme une hâriotte, djable, vous la gardez c'te langue, et une bonne escousse. (Maillet 1972, 85-87)

C'est la langue qui investit le rapport à l'espace, une langue liée au temps ancien, à la période des ancêtres. La différenciation est assumée par les formes identifiées comme "authentiques", comme les représentantes d'un groupe de locuteurs particuliers. En plus de susciter une réflexion sur la construction de l'identité, sur la recherche d'une légitimité alors que les repères espace – langue sont brouillés, la mise en scène d'un français populaire jusqu'alors stigmatisé, pose la question de la légitimité des formes de français au Canada. La spectacularisation du français traditionnel a sans doute eu des effets sur les représentations des Acadiens eux-mêmes et sur celles des francophones d'ailleurs. Si, d'une part, elle a pu faire tomber les sentiments d'inhibition à l'égard du vernaculaire chez les Acadiens, d'autre part, il a pu exotiser les Acadiens, et ce pour le meilleur et le pire. Pour le meilleur, dans le sens qu'il leur confère une valeur d'exception, pour le pire, dans le sens qu'il peut essentialiser et folkloriser les locuteurs en les figeant dans une image passéiste.

Quoi qu'il en soit, Antonine Maillet a contribué à modifier le rapport entretenu à l'égard du français traditionnel acadien puisque sa mise en scène a changé son statut. De français intime, parlé entre quatre murs, ou hors des fonctions officielles, le français acadien traditionnel est devenu, par sa spectacularisation, objet de découverte et de curiosité. En d'autres mots, il "existe" et la reconnaissance de son existence rejailit sur les locuteurs et sur leur rapport à l'identité.

On a reproché à Antonine Maillet de se tourner vers le passé, mais elle explique dans un entretien accordé à Lise Gauvin: "les origines, pour moi, c'est la recherche du bonheur [...] le bonheur n'existe que dans la quête du bonheur" (Gauvin 1997, 108), quête très présente chez *La Sagouine* "c'est point d'aouère de quoi qui rend une parsoune bénaise, c'est de saouère qu'a' va l'aouère"².

² "Ce n'est pas d'avoir quelque chose qui rend une personne heureuse, c'est de savoir qu'elle va l'avoir" (Maillet 1971, 75).

Le récit de Maillet se matérialise dans une langue précise et distincte, non pas dans un espace délimité, mais dans un idiome qui symbolise ici un peuple: “une langue, je crois universelle, avec des mots du passé, des mots d’aujourd’hui, et peut-être des mots de l’avenir” (Gauvin 1997, 107).

Sur le plan des représentations, le fait de donner la parole à des gens défavorisés, à des personnes dénuées d’autorité sociale, constitue peut-être une métaphore du peuple acadien, sans voix politique et sans patrie. Le deuxième auteur dont il sera question va tenter de remédier à cette situation.

2.2. *Herménégilde Chiasson*

Herménégilde Chiasson, auteur prolifique, a publié plus d’une trentaine de recueils (poésie, pièces de théâtres, essais), est peintre et cinéaste et a gagné plusieurs prix nationaux pour la qualité de ses textes. Il a été Lieutenant Gouverneur-Général du Nouveau-Brunswick au Canada de 2003 à 2009. Ses œuvres traitent de divers sujets, aussi bien de questions nationales reliées au statut des minoritaires, que des sujets universels comme l’amour, l’amitié, la mort, et tout comme Antonine Maillet, mais de façon différente, il s’interroge sur le droit à une identité reconnue par les autres et plaide pour une redistribution des ressources (politiques et symboliques) au sein de la francophonie canadienne. C’est lui qui affirme en 2006:

Comment parler de notre différence, nous qui sommes nés de l’excuse, essayant vainement de rattraper le cours du temps, tandis que d’autres s’enferment dans leurs privilèges, faisant paraître à volonté des routes magiques et des forêts enchantées? (Chiasson 2006, 162)

Dans ses essais et ses conférences, Herménégilde Chiasson s’est souvent insurgé contre le peu de pouvoir des Acadiens – le pouvoir qu’ils s’accordent, refusent de prendre ou encore qui leur est refusé par d’autres –, faisant ici référence au pouvoir des anglophones et des francophones d’ailleurs, qui s’arrogent de nombreuses ressources pour promouvoir leurs intérêts. Il revendique une Acadie matérielle, concrète qui s’inscrit dans un territoire donné, l’Acadie des Maritimes, même si les francophones qui y habitent y sont dispersés. Il rejette l’idée d’une Acadie virtuelle ou mondiale, ce que d’aucuns appellent l’Acadie de la diaspora, une Acadie non matérielle et qui serait appelée ainsi pour faire référence aux Acadiens qui vivent un peu partout sur la planète (Magord 2003). Cette dernière vision,

mythique, et très répandue dans le discours populaire, il l'attribue au fait que ce sont souvent les francophones de l'extérieur de l'Acadie qui définissent celle-ci à partir des représentations folklorisantes et nostalgiques qu'ils en ont. Selon l'auteur, la volonté de voir l'Acadie partout où il y a des Acadiens, la prive de tout pouvoir et de toute agentivité (Ahearn 2000), c'est-à-dire la capacité et la volonté sociale d'intervenir sur son devenir, comme par exemple le fait de revendiquer des droits. Si "la parole est le lieu par excellence de l'action politique" (Lapierre 1988, 257), l'auteur aspire, par sa prise de parole publique, à générer des discours qui dépassent la sphère culturelle et qui investissent l'espace politique. À titre d'exemple, il s'insurge contre le fait que les fonds publics attribués à la télévision publique de Radio-Canada ne soient pas redistribués équitablement aux francophones du Canada afin que ces derniers puissent avoir une antenne nationale/régionale pour se faire entendre, pour parler d'eux et du monde. Il ne veut pas d'un Acadien qui ne parle que de l'Acadie, mais d'un locuteur qui se prononce aussi sur les événements qui se passent ailleurs. Il s'est toujours insurgé contre l'image projetée voulant que l'Acadien soit paisible, amical, satisfait de son sort et conséquemment, figé dans l'inaction. Cette image a souvent été nourrie par des discours voulant que les Acadiens se distinguent par leurs pratiques linguistiques, par leur accent. Selon Chiasson, se concentrer sur les formes de français parlées en Acadie éloigne de l'essentiel et exotise les locuteurs:

Quand on écoute l'accent, on oublie ce qu'on écoute et l'on se concentre sur l'accessoire au lieu de prendre en considération l'essentiel. En ce sens, il me semble, en Acadie, que nous nous sommes éloignés du discours pour nous rapprocher du pittoresque. (Chiasson 2002, 19)

Dans le même texte, Chiasson revient sur la langue française qui catégorise et qui classe au détriment d'autres éléments plus importants pour le développement de l'espace acadien:

Le fait que ce soit notre langue maternelle [le français] m'a souvent fait penser qu'il s'agissait là d'un handicap car si j'étais un auteur africain j'aurais cette langue, le français, avec laquelle j'aurais sans doute des problèmes de type colonial et économique mais peut-être moins de problème de type colonial et culturel comme c'est le cas pour nous car j'aurais une langue maternelle qui serait comme une sorte de réservoir, de refuge et de résistance.

En ce qui nous concerne, nous avons compensé cette dimension, ce zonage de l'espace linguistique en se réclamant de niveaux de langue qui nous ciblent comme une particularité – comme une minorité sonore à défaut d'être visible – et qui nous excluent comme une entité potentielle [...].

Je me suis appliqué à ne pas zoner mon écriture autrement que dans mon propos. Je parle de l'Acadie, en Acadie et depuis l'Acadie. (Chiasson 2002, 20-21)

Herménégilde Chiasson intervient très peu sur les questions langagières hormis quelques textes dont celui de 2002, et qui condense son avis sur le sujet. Son rapport à l'espace est surtout un rapport matériel – il crée à partir d'un territoire précis, l'Acadie des Maritimes, espace encore méconnu –, mais aussi sémiotique, dans le sens qu'il travaille à transformer l'image figée de l'Acadie pour la montrer dans sa complexité. Dans sa poésie, il décrit ainsi son espace, pourfendant les fabricants d'images qui figent les êtres dans des motifs fossilisés, les réduisant à un exotisme qui les limite dans leur capacité à agir:

La modernité comme un terme générique recouvrait notre existence contemporaine. Nous voulions nos beaux habits, nos belles idées toutes neuves. De l'extérieur, on s'interrogeait et l'on se disait que tout ça faisait étrangement penser à une recherche de discours et qu'il était dangereux de jouer à l'apprenti sorcier. Les Acadiens si heureux dans leur exotisme, l'habit leur allait si bien et puis cet accent chantant, pourquoi vouloir l'échanger contre une perte fatale et soudaine de leur naïveté.

Alors s'éleva un chant séculaire, puissant dans ses propos, dépassé dans sa teneur, nous disant de rejoindre les déportés de jadis, que notre survie tenait du miracle et qu'il fallait nous représenter telle que le prescrivent ceux qui nous imaginent à notre image et à notre ressemblance. Nos modestes efforts furent emportés comme autant de châteaux de sable tandis que nous regardions le courant emporter l'enveloppe de nos rêves, tous ces mots éparpillés dans l'océan. (Chiasson 2000, 20)

Ces discours sur la légitimité ont eu des retombées dans la société civile, à savoir un débat récurrent depuis les années 1990 sur les différences entre une citoyenneté ethnique et une citoyenneté civique. Si l'espace de l'Acadie est circonscrit dans un territoire connu et reconnu par ses habitants et les autres, alors il est plus facile d'éviter l'essentialisation d'un groupe et de le construire sur des bases inclusives où la dimension généalogique, si elle est présente, ne constitue qu'un aspect de cette configuration. Le français est devenu, dans ce nouvel espace, un des référents identitaires majeurs, un français dont les modalités sont plurielles (plusieurs variations pour un même code³), plus inclusif que le contraire, et qui peut inclure des

³ Chiasson a écrit quelques textes qui traitent de la langue, mais toujours pour dire que la fixation sur l'exotisme des pratiques linguistiques acadiennes tend à mythifier

personnes de partout pourvu qu'elles veuillent faire partie d'un groupe dont la plupart des activités se déroulent en français. Le rapport à l'espace de Chiasson a suscité un débat tant en Acadie qu'au Québec et l'auteur, dans son écriture, revient à maintes reprises sur le silence qui caractérise les Acadiens, pour dénoncer en quelque sorte l'absence de discours tout en étant empathique aux conditions historiques et sociales qui président à cette absence: "Mais nous avons mis du temps à élever la voix et même à comprendre que cette voix c'était la nôtre [...]. Nous avons notre silence et ce silence nous reste" (Chiasson 1980, 136).

L'univers livresque de France Daigle est d'un autre ordre.

2.3. *France Daigle*

Si je reviens à l'idée que la politique joue un grand rôle en matière de langue (Calvet 1974; Baggioni 1997; Heller 1999; Klinkenberg 2015), il semble intéressant de m'arrêter à l'œuvre de France Daigle, en privilégiant ses derniers textes pour illustrer le lien entre les deux. Le premier texte de Daigle, publié en 1983 et intitulé *Sans jamais parler du vent* aurait pu se passer n'importe où, mais ce n'est que plus tard qu'elle en vient à nommer explicitement l'espace dans lequel se déroulent ses romans. En 1998 par exemple, elle publie *Pas pire* qui met en scène des personnages acadiens qui parlent en chiac et qui résident dans un espace précis, la ville de Moncton. À partir de cette date, ses romans connaissent un succès sans précédent. France Daigle reçoit plusieurs prix dont celui du Gouverneur-Général du Canada en 2012, qui couronne chaque année le meilleur roman en langue française, pour son roman *Pour sûr*.

Avant de présenter ses textes les plus récents où l'espace acadien est constamment mis en scène, il est important de préciser le contexte dans lequel s'insèrent ses romans.

C'est en 1969 que le Nouveau-Brunswick est devenu officiellement bilingue, et que par la suite, une série de lois ont été votées qui ont accordé des gains aux francophones qui se sont sentis de moins en moins minoritaires (dans les représentations et non dans le nombre). En 1994 a eu lieu un grand rassemblement appelé le *Congrès mondial acadien* qui a attiré au Nouveau-Brunswick plusieurs milliers de personnes. L'Acadie commençait à être reconnue sur le plan international. Elle est devenue membre des

l'Acadie et à la réduire à une image folklorique qui fait qu'elle ne peut participer à toutes les activités politiques et sociales qui sont les siennes.

pays de la francophonie en 1977 et en 1999, Moncton a accueilli le *Sommet de la francophonie*. Parallèlement à ces gestes de reconnaissance politique, les industries culturelles prenaient leur essor et plusieurs artistes se présentaient sur les scènes francophones, avec le répertoire linguistique qui les représente – anglais, français, vernaculaire, chiac etc. Un discours sur la variation s’est propagé dans la sphère académique, chez les linguistes, qui accordait une certaine légitimité aux vernaculaires acadiens, et plus particulièrement au chiac.

Il est impossible de savoir si ce contexte a influencé l’écriture de France Daigle dans ses derniers romans, mais le contraste entre les premières publications et les dernières est si frappant qu’on peut le penser. Daigle présente des personnages dotés d’une surconscience linguistique (Gauvin 2000) qui les rend très sensibles aux questions de langue et qui les mènent à s’interroger sur leurs pratiques linguistiques et celles des autres; ils en arrivent peu à peu à assumer et à revendiquer leur parler, même si les représentations qu’ils cultivent à son égard sont très ambivalentes et qu’ils manifestent un sentiment d’insécurité linguistique qui se décline de différentes façons, soit par une tentative d’effacer les traits de leur vernaculaire, soit au contraire en les exhibant, stratégies qui semblent contradictoires, mais qui font partie de leur désir d’émancipation: exister comme francophones sans pour autant nier les spécificités de leur identité. En effet, l’espace urbain investi par les personnages de Daigle est un lieu dynamique où se côtoient francophones de divers horizons unis par la vitalité artistique du milieu. Les Acadiens ne se vivent pas ici comme des minoritaires ou comme des minorisés, même s’ils sont conscients des luttes de pouvoir qui se jouent avec le groupe anglophone pour obtenir un accès égalitaire aux ressources matérielles et symboliques de la ville.

Dans *Pas pire* (1998), l’auteur se met en scène et s’imagine être invitée à l’émission de Bernard Pivot, *Bouillon de culture*. Sur le plateau, elle discute avec beaucoup de verve (ce qui n’est pas habituel chez les Acadiens) et trouve facilement les mots pour exprimer ce qu’elle veut dire, ce qui éblouit l’ami qui l’accompagne:

- Pis j’ai vraiment aimé t’entendre. C’est vraiment intéressant ce que t’as à dire. Je trouve que t’es brillante. Sérieusement. *J’en reviens pas que tu viens de par chez nous.*
- Ben, pour dire le vrai, des fois ça serait plus simple si j’étais juste normale.
- Ah, nous autres les Acadiens, on a ben de la misère quand on se distingue. C’est comme si qu’on avait peur de briller. (Daigle 1998, 158; c’est moi qui souligne)

C'est tout le rapport à l'imaginaire linguistique des Acadiens qui est évoqué ici. Comme dans la plupart des espaces francophones (Francard 1993), la France tient lieu de modèle en matière de langues. Les locuteurs francophones des différentes périphéries⁴ cultivent souvent des représentations diglossiques et ambivalentes à l'égard de leur parler (Boyer 1991), des représentations positives d'un français idéal et imaginé qui n'est pas le leur et d'autres, plus tièdes de leur parler, qu'ils comparent désavantageusement au français idéalisé. Or ces représentations influencent leurs pratiques. Ainsi par exemple, en Acadie, certaines personnes préfèrent parler anglais plutôt que de parler un français qu'ils savent ne pas correspondre au français de référence ou encore, vont hésiter à prendre la parole dans les lieux publics (Boudreau 2012b). À côté de cette stratégie de l'effacement s'en profile une autre, consistant à volontairement accentuer les traits les plus stigmatisés de leur accent, de leur lexique et de leur syntaxe. La citation de Bourdieu, "le stigmaté produit la révolte contre le stigmaté, qui commence par la revendication publique du stigmaté, ainsi constitué en emblème – selon le paradigme, 'black is beautiful'" (Boudreau 1980, 70), trouve ici tout son sens.

Cette dernière stratégie, privilégiée par Daigle, se marie bien aux discours dominants de la "post-modernité" qui valorisent la différence et "l'authentique", et cela dans les productions culturelles comme dans les biens de consommation. Les protagonistes de Daigle peuvent donc retirer un profit de distinction par la mise en scène de pratiques longtemps marginalisées.

User du parler populaire n'a rien d'inhabituel; c'est un procédé commun, maintes fois utilisé par de nombreux écrivains. C'est dans sa manière de transcrire l'oralité dans son dernier roman que France Daigle se distingue. Je donne ici un exemple tiré de *Pour sûr*:

- La langue est une obsession par icitte pour sûr!
- Pourrais-tu expliquer?
- Ben, à cause de la wé que t'es supposé de parler!
- Ya ! C'est assez friggen compliqué.
- [...].
- [...].

⁴ La périphérie linguistique n'est pas ici considérée comme stable et figée, mais changeante selon les représentations des locuteurs. Paris demeure le centre pour la plupart des francophones, mais Montréal peut jouer ce rôle auprès des francophones du Canada, tout comme Québec ou Chicoutimi ou tout autre endroit considéré comme un lieu où se parle un français qui peut servir de référence.

- Moi, je dirais que c'est plusse une peur.
- Pourrais-tu expliquer?
- Non, pas vraiment?
- (Quelques rires étouffés.)
- Still, c'est itou une ôbsession.
- Diriez-vous que c'est une obsession collective? Une peur collective?
- Sôrt ôf. Although qu'y a du monde qui cāront pas une miette ābout ça.
- [...].
- Moi, je dis que c'est une religion.
- Une religion? Pourrais-tu expliquer? (Daigle 2011, 464)

On constatera dans la troisième réplique “la wé” pour la *way* (*the way*) à laquelle l'auteur tente d'indiquer la prononciation, tout comme elle le fait pour les tildes sur les o de *sort of*. Mais peu importe que le lecteur s'y trouve ou non – il finit pas s'y faire – l'important ici c'est de fabriquer de la *différence*, une différence qui permet d'abord d'exister à ses propres yeux et aux yeux des autres, une différence qui permet aux francophones de la périphérie de s'assumer dans cette différence. À partir du moment où elle est légitimée, il est plus facile de la faire sienne. France Daigle ne dit-elle pas dans ce passage de *Pas pire* que je cite souvent, que la reconnaissance ou la légitimité d'exister est la préoccupation majeure des êtres:

Et puis qu'est-ce que je leur dirais à *Bouillon de culture*? Que la mort, ou tout au moins l'inexistence, est inscrite dans nos gènes? Que tout repose dans la manière, dans l'art de s'y faire? Que tout est affaire de légitimité? Légitimité de ce que nous sommes aux yeux du monde et à nos propres yeux. Être et paraître. Par/être, être par. Voir et être vu. Reconnu. Que tout ne repose pas que sur l'arbitraire, l'invisible et l'injuste. Remonter le cours de l'histoire, descendre dans l'inconscient à la recherche de fondements, d'explications, de justifications, d'interprétations de sa propre existence dans les lieux où il n'y a parfois aucune manière d'être, d'exister, de voir et d'être vu. Et enfin, peut-être que oui, pour toutes ces raisons, écrire. (Daigle 1998, 107)

Bourdieu inscrit la distinction – au sens ordinaire du terme – comme “la différence inscrite dans la structure même de l'espace social lorsqu'elle est perçue selon des catégories accordées à cette structure” (Bourdieu 2001, 305). Il est clair que pour France Daigle, la langue constitue la catégorie clé de cette structure et qu'à partir de l'écriture d'un vernaculaire assumé et mis en scène, il est possible d'en tirer un profit de distinction, du moins dans les productions culturelles⁵.

⁵ Le phénomène est visible chez des artistes comme et bien d'autres qui chantent en chiac et qui en retirent un profit matériel et symbolique (Boudreau 2016).

En outre, les conséquences sociales pour un auteur d'adopter cette posture ne sont pas les mêmes que pour les simples locuteurs. Ces derniers peuvent être exclus du marché officiel des langues (de manière subtile ou directement) s'ils usent délibérément des formes stigmatisées de leur langue, alors qu'un auteur pourra retirer un profit – un profit (symbolique) de distinction et un profit matériel, en raison de la singularité de son matériau. Dans le cas de France Daigle, le risque est d'autant plus mesuré qu'elle a déjà fait ses preuves sur le marché culturel avec ses premiers romans écrits dans un standard épuré; son choix de faire parler les personnages dans leur vernaculaire ne remettra pas en question ses propres compétences langagières, d'autant plus que ce ne sont que les dialogues qui sont écrits en chiac.

3. CONCLUSION

Les textes des trois auteurs illustrent différentes façon d'apprivoiser un espace qui n'est pas donné d'emblée, un espace marqué par l'hétérogénéité linguistique et culturelle, appréhendé par le moyen de la langue. Sans frontières légales, l'Acadie est surtout identifiable par la langue qui y est parlée et cette langue, c'est le français, même si la plupart des Acadiens sont bilingues. La question qui se pose, surtout pour Maillet et Daigle, c'est quel statut donner à deux vernaculaires acadiens, longtemps stigmatisés, celui de Maillet marqué par les archaïsmes, celui de Daigle, par le mélange. Dans les deux cas, c'est la question de la légitimité qui est posée, légitimité de la langue, légitimité du groupe qui la parle.

Herménégilde Chiasson met l'accent sur les conditions matérielles de production du langage, sans pour autant lui nier sa part symbolique, qui revêt une importance capitale dans un milieu comme l'Acadie. Pour lui, l'important c'est de doter le milieu d'institutions et d'organismes qui vont parler au nom de l'Acadie et qui vont la définir. Il rejette avec force l'idée de se faire définir par le Québec, à partir d'intérêts qui ne sont pas nécessairement ceux des Acadiens. Par exemple, des indépendantistes québécois dépeignent les Acadiens comme étant en proie à une assimilation anglophone galopante afin de montrer que les francophones ne peuvent se développer dans leur langue qu'en vivant au Québec. Chiasson s'insurge contre ce genre de propos et aspire à en construire d'autres qui soient générés en Acadie par des francophones qui travaillent à même la réalité du terrain. Il ne veut pas d'une légitimité construite à partir d'images folklo-

risées et folklorisantes, comme celles qui mettent l'accent sur les particularités linguistiques, et qui tendent à essentialiser les Acadiens dans une image stéréotypée. Chiasson a beaucoup écrit sur le silence de ses compatriotes et sur la nécessité de prise de parole par le discours – discours entendu ici dans le sens très large. Daigle et Maillet ont répondu à leur façon à cette requête. Elles ont donné une voix particulière à leurs protagonistes, dans une langue qui reflètent des façons de vivre qui n'appartiennent qu'à eux. Elles ont inventé une langue dans la langue pour filer sur la métaphore de Derrida. Elles ont agi sur ce "manque" que l'on donne à voir des petites cultures (Paré 1992; Ali-Khodja 2007) et qui masque tout le reste. Elles ont transgressé les lois de ce manque, non en le comblant, mais en l'exposant et en montrant du même coup les mécanismes qui obéissent à une autre nécessité existentielle. Les auteurs ont réussi le tour de force de donner la parole à des personnes que l'on n'entend peu sur le marché mondial et officiel des langues.

La littérature constitue un site discursif à voix multiples qui agit sur les représentations linguistiques et sociales et qui est elle-même tributaire de ces représentations. Elle soulève en creux des questions sur les processus de légitimation liés à la langue. Qui est autorisé à prendre la parole ou encore qui s'autorise à prendre la parole? Comment, se construit "l'accès aux instruments légitimes d'expression", accès qui dépend largement de la position sociale de l'individu dans un champ donné (Bourdieu 2001)? L'article tente un tant soit peu à ces questions à travers les voix d'écrivains qui s'expriment sur elles.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ahearn, Laura M. 1999. "Agency". *Journal of Linguistic Anthropology* 9 (1-2): 12-15.
- Ali-Khodja, Mourad. 2007. "La sociologie à l'épreuve de l'exiguïté. Périodisation et analyse comparative des travaux portant sur l'Acadie". Dans *Balises et références. Acadies, francophonies*, édité par Martin Pâquet et Stéphane Savard, 175-212. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Baggioni, Daniel. 1997. *Langues et nations en Europe*. Paris: Payot.
- Boudreau, Annette. 2012a. "Discours, nomination des langues et idéologies linguistiques". Dans *Les français d'ici. Description, représentation et théorisation*, édité par Davy Bigot, Michael Friesner, et Mireille Tremblay, 89-109. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Boudreau, Annette. 2012b. "Discours et idéologies linguistiques. Les minorités linguistiques au Canada ou comment être francophone autrement". *Les Cahiers*

- de linguistique. *Revue de sociolinguistique et de sociologie de la langue française* 38 (2): 9-36.
- Boudreau, Annette. 2016. *À l'ombre de la langue légitime. L'Acadie dans la francophonie*. Paris: Classique Garnier.
- Bourdieu, Pierre. 2001. *Langage et pouvoir symbolique*. Paris: Fayard.
- Bourdieu, Pierre. 1980. "L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région". *Actes de la recherche en sciences sociales* 35 (1): 63-72.
- Bourdieu, Pierre. 2004. *Esquisse pour une auto-analyse*. Paris: Raisons d'agir édition.
- Boyer, Henri. 1991. *Langues en conflit. Études sociolinguistiques*. Paris: L'Harmattan.
- Calvet, Louis-Jean. 1974. *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*. Paris: Petite bibliothèque Payot.
- Chiasson, Herménégilde. 2000. *Brunante*. Montréal: Les Éditions XYZ.
- Chiasson, Herménégilde. 2002. "Écrire pour dire". Dans *Les langues déliées: l'écrivain acadien et la langue. La Éloizes* 31: 19-23.
- Chiasson, Herménégilde. (1998) 2006. *Conversations*. Sudbury: Prise de parole (1998: Moncton: Éditions d'Acadie).
- Daigle, France. 1998. *Pas pire*. Moncton: Éditions d'Acadie.
- Daigle, France. 2001. *Un fin passage*. Montréal: Éditions du Boréal.
- Daigle, France. 2002. *Petites difficultés d'existence*. Montréal: Éditions du Boréal.
- Daigle, France. 2011. *Pour sûr*. Montréal: Éditions du Boréal.
- Francard, Michel, éd. 1993-1994. "L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques. Actes du Colloque de Louvain-La-Neuve". *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain* 19 (3-4), 20 (1-2).
- Gadet, Françoise. 2003. *Le français populaire*. Paris: Presses universitaires de France.
- Gal, Susan. 2012. "Sociolinguistic Regimes and the Management of Diversity". In *Language in Late Capitalism: Pride and Profit*, edited by Alexandre Duchêne and Monica Heller, 22-42. New York - London: Routledge.
- Gauvin, Lise. 1997. *L'écrivain francophone à la croisée des langues. Entretiens*. Paris: Karthala.
- Gauvin, Lise. 2000. *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*. Québec: Les Éditions du Boréal.
- Guiraud, Pierre. (1965) 1986. *Le français populaire*. Paris: Presses universitaires de France.
- Jodelet, Denise. 2008. "Le mouvement de retour vers le sujet et l'approche des représentations sociales. Identité et subjectivité". *Connexions* 89: 25-46.
- Heller, Monica. 1999. "Heated Language in a Cold Climate". In *Language Ideological Debates*, edited by Jan Blommaert, 143-170. Berlin - New York: Mouton de Gruyter.
- Heller, Monica. 2002. *Éléments d'une sociolinguistique critique*. Paris: Didier érudit.

- Johnstone, Barbara. 2011. "Language and Place". In *The Cambridge Handbook of Sociolinguistics*, edited by Rajend Mesthrie, 203-217. Cambridge: Cambridge University Press.
- Klinkenberg, Jean-Marie. 2015. *La langue dans la cité. Vivre et penser l'équité culturelle*. Bruxelles: Les impressions nouvelles.
- Labov, William. (1972) 1976. *Sociolinguistique*. Paris: Les Éditions de Minuit.
- Lafont, Robert. 1997. "La diglossie en pays occitan, ou le réel occulté". Dans *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, édité par Robert Lafont, 19-28. Paris: L'Harmattan.
- Lapierre, Jean-William. 1988. *Le pouvoir politique et les langues*. Paris: Presses universitaires de France.
- Magord, André, éd. 2003. *L'Acadie plurielle. Dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*. Université de Poitiers - Institut d'études acadiennes et québécoises et Université de Moncton - Centre d'études acadiennes.
- Magris, Claudio. (1986) 1988. *Danube*. Paris: Gallimard.
- Maillet, Antonine. 1971. *La Sagouine*, Montréal: Léméac.
- Maillet, Antonine. 1972. *Par derrière chez mon père*. Montréal: Léméac.
- Mignolo, Walter. 2011. "I am where I think: Remapping the Order of Knowledge". In *The Creolization of Theory*, edited by Françoise Lionnet and Shu-mei Shih, 159-192. Durham - London: Duke University Press.
- Milroy, James, and Lesley Milroy. (1985) 2003. *Authority in Language: Investigating Standard English*. London - New York: Routledge.
- Paré, François. 1992. *Les littératures de l'exiguïté*. Hearst: Le Nordir.
- Riley, Kathleen. 2014. "Language Socialization and Language Ideologies". In *The Handbook of Language Socialization*, edited by Alessandro Duranti, Elinor Ochs, and Bambi B. Schieffelin, 493-514. Malden (ME) - Oxford: Wiley Blackwell.